

Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission à hauteur de 0,16 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2023 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré, d'un montant de 0,16 euro par action.

Conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, le détachement du coupon donnant droit au remboursement intervient à compter d'une période d'au moins deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (ex-date) est fixée au 30 juin 2023.

La date d'enregistrement (record-date) est fixée au 3 juillet 2023.

La date de paiement (pay-date) est fixée au 4 juillet 2023.

Le paiement sera effectué par l'agent payeur Euroclear Belgium.

À PROPOS D'ECONOCOM

Entreprise Générale du Digital (EGD), Econocom conçoit, finance et facilite la transformation digitale des grandes entreprises et des organisations publiques. Fort de 50 ans d'expérience, seul acteur du marché à combiner une expertise à 360° via le financement de projets, la distribution d'équipements et les services numériques, le groupe est présent dans 16 pays avec plus de 8 750 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 2 718 millions d'euros en 2022. Econocom est coté sur Euronext à Bruxelles, indices Bel Mid et Family Business.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.econocom.com

Suivez-nous sur [Twitter](#)

Contact relations investisseurs et relations actionnaires :

benjamin.pehau@econocom.com

Contact agence communication financière :

info@capvalue.fr +33 1 80 81 50 00